

PROCALL
CENTRE COMMERCIAL LECLERC 83170
BRIGNOLES FRANCE
TEL :04 94 72 58 18

brignoles@procall-telecom.fr

REF VENDEUR / CODECLIENT / AGENCE / REFS
REMI CAG / MOURLANJU / BRIGNOLES_PT /

FACTURE

DATE	NUMERO
03/05/2024	200008156
FACTURE	1/1
MME MOURLAN JUSTINE CHEMIN LOUIS BLERIOT 83136 GAREOULT	

QTE	DESIGNATION	TVA	PU HT	PU TTC	REMISE	PV HT	PV TTC
1	IPHONE 12 64GO MAUVE SKP SFR *** GARANTIE CONSTRUCTEUR 1 AN *** () RENOUVELLEMENT CARRE 5G UP M PRIX 210GO 5G 24M Facilité de paiement 8 € pendant 24 mois soit 192 € IMEI : 350868344802976 - ASSURANCE CM6 PACK N°ASTFR2001473436 REF COMPTE :99-N4AAOU N° COMMANDE :1762309548 N° APPEL : 06.37.16.19.75 *** REMISE PROMOTIONNELLE 30 € *** 032Y5A-1058337-350868344802976-030-030524	20%	285,83 €	343,00 €		285,83 €	343,00 €
1	Film de protection plug and use BRILLANT () ACTE GESTION - MAG TELECABLESAT REF COMPTE :N4AAOU N° 06.37.16.19.75 ACTE GESTION - PROTECTED PREMIUM REF COMPTE :N4AAOU N° 06.37.16.19.75	20%	24,92 €	29,90 €		24,92 €	29,90 €
		0%	0,00 €			0,00 €	0,00 €
		0%	0,00 €			0,00 €	0,00 €

Mode	Montant	Echéance	Références	Date	Total ht :310,75 € 20 %	310,75 €
R SFR	74,00 €	03/05/2024	632Y5A-1058337-8789-074-00	03/05/2024		
CB	106,90 €	03/05/2024		03/05/2024	Total Tva :62,15 € 20 %	62,15€

Total TTC	372,90 €
Facilité paiement	-192,00 €
MONTANT A PAYER	180,90 €
RESTE A PAYER TTC	0,00 €

Nbr lignes 4 Nbr Impress.1 (NF525) Sign.fW6o Logiciel 3GWIN B170
30.0.566.0



CAEN-2024 14 40 13

Cette facture tient compte d'une écotaxe TTC de 0.04 €
Nos mobiles sont garantis 24 mois, à l'exclusion des produits Apple garantis 12 mois. Les batteries et chargeurs de nos Packs sont garantis 12 mois. La garantie n'inclut ni le bris, ni l'oxydation. Les accessoires vendus séparément sont garantis 6 mois mais ne sont ni repris, ni échangés. Frais de mise en service inclus. Pénalités réservées aux professionnels. Un taux d'intérêt d'une fois et demi le taux de l'intérêt légal sera appliqué aux sommes restant dues, une indemnité forfaitaire de 40 € est due au créancier pour frais de recouvrement, à l'occasion de tout retard de paiement. Les appareils électroniques, les appareils dotés d'un moteur électrique, les produits d'horlogerie, les articles d'éclairage bénéficient auprès du vendeur d'une garantie légale de conformité de deux ans à compter de leur remise au consommateur (décret n° 2021-609 du 18 mai 2021)